

rieures à 80 p. c. du montant total des dépôts.

Nous croyons faire la part large en supposant que la banque ait, en un mois, réalisé le sixième de son portefeuille, soit \$513,000 environ. Ce calcul amène la situation suivante d'après les chiffres déjà cités :

Sommes immédiatement réalisables.....	\$1,042,128
Billets payés.....	513 000
Total disponible	\$1,655,128
Contre, comme ci-haut, immédiatement remboursables..	1,149,954
Différence.....	\$ 505,174

représentant un peu plus de 20 p. c. du montant des dépôts du public, la somme réelle étant de \$475,696.

Ce calcul permet bien aux directeurs d'ouvrir leurs portes, mais ne leur donne pas l'argent nécessaire pour faire le commerce de banque. Ils comptent sans doute émettre à nouveau les billets de la banque et faire fructifier les fonds que les déposants consentiraient éventuellement à leur laisser entre les mains pendant douze mois. Cependant, plus on approchera des douze mois, nous le répéterons encore, et plus on devra serrer les affaires et les restreindre de façon à être prêt à tout rembourser s'il le faut. Cette perspective doit faire réfléchir les plus osés mêmes.

Les Directeurs oublieraient-ils que l'intérêt des déposants est d'avoir de l'argent immédiatement ou, si ce n'est pas possible, dans les délais les plus rapprochés, de manière à éviter la ruine du petit commerce, des petites entreprises qui ne peuvent vivre, s'ils ne sont pas remboursés au moment du besoin ?

Walter Bagehot, dans son "Lombard Street," ouvrage désormais classique, dit à propos des jours troublés de la Banque d'Angleterre :

"Elle aurait pu finalement payer à tous ses créanciers tout ce qu'elle leur

devait et rembourser à ses actionnaires tout leur propre capital. Mais le paiement fin n'est pas ce que veulent les créanciers d'une banque, ils veulent un paiement immédiat et non différé: le contrat était qu'ils seraient payés à demande et, s'ils ne sont pas payés à demande, ils peuvent être ruinés."

C'était justement cette ruine que craignaient les déposants qui, du jour où la Banque Ville-Marie a fermé ses portes, jusqu'au jour où la Banque Jacques Cartier a suspendu ses paiements, ont retiré des caisses de cette dernière l'énorme somme de \$1,547,160.

Et, c'est cette même ruine que craignent ceux qui ne veulent pas signer l'engagement proposé de se priver, pour leur commerce, leur industrie, leurs entreprises ou tout autre besoin pendant douze mois consécutifs, de leur argent en dépôt à la banque.

Il reste, comme nous l'avons dit, \$2,378,000 de dépôts à la banque Jacques Cartier. Cet argent immobilisé pendant un an pour les déposants est, pour bon nombre d'entre eux, la ruine inévitable.

C'est ce que nous faisons remarquer à une personne qui a des attaches à la Banque Jacques Cartier. Eh bien, nous répondit-elle, on donnera des certificats aux déposants et ils escompteront ces certificats.

Ils les escompteront, c'est vrai, mais à un taux de ruine. Il existe malheureusement des précédents encore trop récents pour que le souvenir n'en soit pas resté vivace à l'esprit de tous ceux qui, ayant eu besoin d'argent, ont escompté leurs dépôts.

Déjà plusieurs créanciers de la Banque Jacques Cartier, poussés par un pressant besoin de fonds, ont voulu vendre leur dépôt, quelques uns même l'ont vendu peut-être et ils peuvent dire le taux qui leur a été offert.

Et cela se conçoit en quelque sorte puisque la partie de beaucoup la